



DOD, VENTE DE PRODUITS ADDITIONNELS : LA DIRECTION EST ENCORE LOIN DU COMPTE!!!

Nous avons été reçus ce jour pour une 2nd réunion de négociation concernant la contrepartie sur les ventes de produits additionnels. Un mécanisme complexe et inatteignable a été présenté:

La Direction est encore loin du compte !!!

Pour faire simple 70% des salariés recevraient en moyenne **entre 30 et 60 euros brut par trimestre**, soit une redistribution des profits à hauteur de **2.5% du chiffre d'affaire généré par ces produits additionnels (Ex : 20 Millions d'euros pour le HUB en 2018)**. Vous en conviendrez, le dispositif présenté sur la redistribution est pour l'UNSA un minima qui n'est pas acceptable !

Les revendications de l'UNSA sont pourtant simples :

- **Un taux** de redistribution **plus élevé**
- Une redistribution **collective**
- **Un accord simple** à la hauteur des attentes des salariés
- Tous les services FL (Front Line) ainsi que **le BO (Back Office) doivent être acteurs et bénéficiaires de ce dispositif**

D'autre part, malgré nos multiples interventions, la Direction reste sur sa position et considère que l'encaissement d'excédents bagages n'a pas vocation à générer une rétribution.

Concernant le court courrier, la Direction intègre le produit « carte abonné » au dispositif mais précise que ce dernier ne pourra pas être mise en place en 2020 pour des raisons techniques.



Les Délégués du Personnel UNSA-Aérien Air France

